

MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances du conseil municipal pour 2022

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil qui s'est tenue le 14 juin 2022, le conseil municipal a modifié le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022 en changeant la date de la séance du conseil d'octobre initialement prévue le 11 octobre pour le 18 octobre 2022. Cette séance se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à 19h.

Les dates des séances du conseil pour le reste de l'année 2022 sont maintenant les suivantes :

- 12 juillet 2022
- 9 août 2022
- 13 septembre 2022
- 18 octobre 2022
- 8 novembre 2022
- 13 décembre 2022

DONNÉ À VAL-MORIN, ce 17^e jour du mois de juin 2022.

Caroline Nielly
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Nielly, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Morin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 juin 2022 entre 11h et midi.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Val-Morin, ce 17 juin 2022.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line and a loop, representing the name Caroline Nielly.

Caroline Nielly
Directrice générale et
greffière-trésorière